

R 146 – 22.02

Résolution du Conseil municipal de Vernier du 1^{er} février 2022

relative à l'objet suivant :

MODIFICATION DANS LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE COMITÉS D'ASSOCIATIONS POUR LA LÉGISLATURE 2020-2025

Vu l'article 17 A du règlement du Conseil municipal de la Ville de Vernier ;

vu les articles 2 et 17 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu la résolution R 016 - 20.09, Désignation des représentants du Conseil municipal au sein de comités d'associations pour la législature 2020-2025, du 1^{er} septembre 2020 ;

vu la démission de Monsieur Christophe DULEX du Conseil municipal de la Ville de Vernier ;

vu la nécessité de procéder à son remplacement au sein du comité du Jardin Robinson du Lignon ;

vu le rapport d'information de la commission sociale, jeunesse et enfance du 14 décembre 2021 ;

sur proposition du groupe PDC-VERT'LIBÉRAUX ;

le Conseil municipal de Vernier, par 30 OUI, soit à l'unanimité,

déclare :

désigner Madame Anabela FRAGA, du groupe PDC-VERT'LIBÉRAUX, comme représentante du Conseil municipal au sein du comité du Jardin Robinson du Lignon, pour le restant de la législature 2020-2025.

